



**CHARLEROI**  
SERVICE  
DES  
ASSEMBLÉES

**A l'attention des Citoyens**

**Assemblées générales des intercommunales dont la Ville de Charleroi est actionnaire**

**ORES Assets :**

L'Assemblée générale d'ORES Assets se tiendra le jeudi **21 mai 2026** à 10 heures 30 au Business Village Ecolys – Avenue d'Ecolys à 5020 Suarlée.

L'Ordre du jour ainsi que l'ensemble de la documentation afférente à chacun des points portés à l'agenda de l'Assemblée générale est disponible sur le site internet de notre intercommunale : <https://www.ores.be/ores-assets/assemblees-generales>

Conformément à l'article L1523-13, § 1er al. 4 et 5 du CDLD - repris à l'article 25 D de nos statuts -, la séance de l'Assemblée générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes associées.

Afin de nous permettre de vous accueillir dans les meilleures conditions possibles, il est impératif que les citoyens – tout comme les délégués - s'inscrivent, pour le 12 mai 2026 au plus tard, à l'adresse suivante : [infosecretariatores@ores.be](mailto:infosecretariatores@ores.be) ou par téléphone aux numéros 071/54.75.42 ou 071/54 75 65.

Les personnes qui ne se seraient pas inscrites préalablement pourraient se voir refuser l'accès à la salle de réunion pour garantir l'accès et la sécurité des personnes inscrites.

Par ailleurs, tout citoyen a également la possibilité d'adresser toute question sur l'ordre du jour de l'Assemblée par écrit – avant le 12 mai 2026 – à l'adresse suivante : [infosecretariatores@ores.be](mailto:infosecretariatores@ores.be). Une réponse sera publiée sur notre site internet avant la tenue de l'Assemblée générale le 21 mai 2026 ; de plus, les questions posées seront reprises à l'annexe du procès-verbal (qui sera également publiée sur notre site).

ORES Assets se tient à votre disposition pour toute information complémentaire à l'adresse mail précisée ci-avant.

Au plaisir de vous rencontrer.

**Ordre du jour de l'AG ordinaire :**

1. Présentation du rapport annuel 2025 – en ce compris le rapport de rémunération ;
2. Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025 ;
3. Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'année 2025 ;
4. Décharge au réviseur pour l'exercice de son mandat pour l'année 2025 ;
5. Modifications statutaires ;
6. Transfert réseaux Namur et Gesves ;
7. Actualisation de l'annexe 1 des statuts – Liste des associés.



### **IMIO :**

L'Assemblée générale ordinaire d'Imio se tiendra le 2 juin 2026 à 18h00.

Avenue d'Ecolys 2 à 5020 Suarlée. (Dans les locaux du Business Village Ecolys by Actibel)

#### **Ordre du jour :**

#### **Accueil : Présentation des missions, produits et services d'iMio (estimation 45')**

1. Présentation du rapport d'activités 2025.
2. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'administration.
3. Présentation du rapport du Collège des contrôleurs aux comptes.
4. Approbation des comptes annuels 2025 et adoption du bilan.
5. Décharge aux administrateurs.
6. Décharge aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes.
7. Notification - Délégations du Conseil d'administration.
8. Fixation des rémunérations et jetons de présence des administrateurs.

### **TIBI :**

L'Assemblée générale ordinaire de Tibi se tiendra le 24 juin 2026 à 18h00.

Rue du Déversoir 1 à 6010 Charleroi (Couillet).

#### **Ordre du jour**

1. Désignation du bureau et des scrutateurs.
2. Rapport de gestion de l'organe d'administration - Comptes annuels et comptes consolidés arrêtés au 31/12/2025 - Rapport du Collège des contrôleurs aux comptes – Présentation.
3. Comptes annuels et comptes consolidés arrêtés au 31/12/2025 – Approbation.
4. Rapport annuel de rémunération de l'Organe d'administration (art. L6421-1 du CDLD) – Approbation.
5. Rapport spécifique de l'Organe d'administration sur les prises de participations – Approbation.
6. Décharge individuelle à donner aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat en 2025 – Approbation.
7. Décharge individuelle à donner aux membres du Collège des contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat en 2025 – Approbation.
8. Remplacement de Monsieur Nicolas Tzanetatos par Monsieur Denis Ducarme, en qualité d'administrateur – Approbation.
9. Séance d'information afin d'assurer le développement et la mise à jour des compétences professionnelles des administrateurs (art. L1532-1Bis du CDLD).



### **HUmani :**

L'Assemblée générale ordinaire HUmani se tiendra le 25 juin 2026 à 17h00.

Auditoire De Cooman sur le site de l'hôpital A. Vésale.

#### **Ordre du jour**

1. Comptes annuels clôturés au 31.12.2025 - Présentation des rapports (L 1523-13§3/ L 1523-17 §2 et L6421-1) – Approbation.
2. Affectation des résultats aux réserves – Approbation.
3. Décharge à donner aux administrateurs.
4. Décharge à donner au Commissaire-réviseur.
5. Approbation séance tenante du procès-verbal.

### **CENEO :**

L'Assemblée générale ordinaire Ceneo se tiendra le 29 juin 2026 à 19h00

En son siège social (bâtiment SOLEO, Boulevard Mayence 1/1 à 6000 Charleroi.

#### **Ordre du jour**

1. Rapport de gestion du Conseil d'administration et du Collège des contrôleurs aux comptes.
2. Rapport annuel de rémunérations du Conseil d'administration.
3. Comptes annuels consolidés arrêtés au 31 décembre 2025 – Approbation.
4. Décharge à donner aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2025 ;
5. Décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'année 2025 ;
6. Nominations statutaires ;
7. Dissolution et prise de retrait des participations de CENEO dans la société CerWal.

### **IGRETEC :**

L'Assemblée générale ordinaire d'Igretec se tiendra le 25 juin à 17h30.

Boulevard Mayence, 1 à 6000 Charleroi, salle Le Cube (7<sup>ème</sup> étage).

#### **Ordre du jour**

1. Affiliations/Administrateurs.
2. Comptes annuels statutaires arrêtés au 31/12/2025 – Comptes annuels consolidés arrêtés au 31/12/2025 - Rapport de gestion du Conseil d'administration - Rapport du Collège des Contrôleurs aux Comptes – Rapport spécifique du Conseil d'administration sur les prises de participation.
3. Approbation des comptes annuels statutaires arrêtés au 31/12/2025.
4. Approbation du rapport du Conseil d'administration au sens de l'article L6421-1 du CDLD.
5. Décharge à donner aux membres du Conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2025.



6. Décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice 2025.
7. Scission de SORESIC par création d'une nouvelle société.
8. Tarification In House et Nouveaux métiers.
9. Modifications statutaires.

### **La Sambrienne :**

L'Assemblée générale ordinaire de la Sambrienne se tiendra le 09 juin 2026 à 19h00.

Boulevard Jacques Bertrand, 48 au 7<sup>ème</sup> étage à 6000 Charleroi.

#### **Ordre du jour**

1. Lecture et examen du rapport de gestion 2025 de l'Organe d'Administration à l'assemblée générale et du rapport de rémunération 2025.
2. Lecture et examen du rapport du commissaire réviseur.
3. Examen et approbation des comptes annuels arrêtés au 31/12/2025.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux administrateurs en fonction et au Commissaire (réviseur).
6. Mouvements de l'actionnariat.
7. Nominations statutaires : ratification des désignations intervenues dans l'année.
8. Projet de cession d'actions détenues par la Province du Hainaut.
9. Pouvoirs d'exécution des résolutions.

### **HUmani :**

L'Assemblée générale ordinaire HUmani se tiendra le 14 juillet 2026 à 17h00.

Auditoire De Cooman sur le site de l'hôpital A. Vésale.

#### **Ordre du jour**

1. Fixation des rémunérations et jetons de présence des organes de gestion.
2. Approbation séance tenante du procès-verbal.